

Modèle de Note sur le Rendement Direct :

la [compagnie [cinématographique [▶]

NOTE SUR LE RENDEMENT DIRECT & LE RENDEMENT TOTAL NET	
La présente note porte sur le Rendement Direct de l'Opération Tax Shelter. Elle sert de récapitulatif pour l'Investisseur et le Producteur notamment dans le cadre d'une éventuelle indemnisation de l'Investisseur.	
NUMERO D'IDENTIFICATION DE LA CONVENTION-CADRE : XXXXXXXX XXXXXX	
N°	Désignations :
13.1	MENTIONS D'IDENTIFICATION DE L'INVESTISSEUR :
13.1.1	Nom de l'Investisseur : XXXXXXXX
13.1.2	Adresse du siège social de l'Investisseur : N° : Boite : Localité : CP :
13.1.3	N° de TVA Intracom. Investisseur : BEO
13.1.4	Adresse mail contact Investisseur :
13.1.5	N° de compte de l'Investisseur : IBAN : BEO BIC :
13.1.6	Taux d'imposition de l'Investisseur : 33,99% <i>Le Taux d'imposition repris sera celui mentionné dans la fiche Engagement (voir point 1.1.8 de l'Engagement).</i>
13.2	MENTIONS D'IDENTIFICATION DU PRODUCTEUR :
13.2.1	Nom du Producteur : LA CIE CINEMATOGRAPHIQUE SPRL
13.2.2	Adresse du siège social du Producteur : N° : 28 Boite : 0A Localité : Bruxelles CP : 1060
13.2.3	N° de TVA Intracom. Producteur : BE0460.170.770
13.2.4	Adresse mail contact Producteur : info@lacompaniecinematographique.be
13.3	MENTIONS D'IDENTIFICATION DE L'EMETTEUR :
13.3.1	Nom de l'Emetteur : MOVIE TAX INVEST
13.3.2	Adresse du siège social de l'Emetteur : N° : 28 Boite : 0A Localité : Bruxelles CP : 1060
13.3.3	N° de TVA Intracom. Emetteur : BE0597.918.985
13.3.4	N° de téléphone Assureur : +32 (0)2 230 44 44
13.3.5	Adresse mail contact Emetteur : info@movietaxinvest.be
13.4	MENTIONS D'IDENTIFICATION DE L'ASSUREUR :
13.4.1	Nom de l'Assureur : CIRCLES GROUP SA
13.4.2	Adresse du siège social de l'Assureur : N° : 6 Boite : / Localité : Windhof CP : L-8399 (GD Lux.)
13.4.3	N° Commassu : 2001CM0005
13.4.4	N° de police du contrat :
13.4.5	N° de téléphone Assureur : +352 26 45 87 92
13.4.6	Adresse mail contact Assureur : info@circlesgroup.com
13.5	MENTIONS RELATIVES AU RENDEMENT DIRECT :
13.5.1	Montant du Placement (voir point 3.3.1 de l'Allocation) : XXXXXX euros
13.5.2	Valeur de l'Incitant Fiscal repris à l'Engagement (voir point 1.6.2 de l'Engagement) - Valeur de l'Incitant Fiscal Temporaire sous la forme d'un pourcentage par rapport au Placement : - Valeur en euros de l'Incitant Fiscal Temporaire : XXXXXX euros
13.5.3	Valeur de l'Exonération Fiscale Temporaire : - € <i>Montant du Placement x 310%.</i>
13.5.4	Valeur théorique de l'Attestation Fiscale Temporaire : - € <i>Valeur de l'Exonération Fiscale Temporaire divisée par 1,5 (coefficient repris à l'Article 194ter CIR92).</i>
13.5.5	Valeur du Rendement Direct prévisionnel : - € <i>Soit la Valeur de l'Incitant Fiscal Temporaire moins la valeur du Placement.</i>
13.5.6	Montant de la Garantie Gestion Tax Shelter Convention-Cadre à la charge de l'Investisseur : <i>Voir point 3.4.2 de l'Allocation.</i>

13.6 CALCUL DU RENDEMENT DIRECT DEFINITIF ET BILAN FINANCIER TOTAL :	
13.6.1	- Montant du Placement : - €
13.6.2	- Valeur de l'Attestation Fiscale Définitive : - € Montant repris sur l'Attestation Tax Shelter revenant à l'investisseur avec une valeur maximum de 150% par rapport à la valeur de l'Exonération Fiscale Temporaire.
13.6.3	- Différence Attestation Fiscale Temp. / Attestation Fiscale Définitive : - €
13.6.4	- Valeur Incitant Fiscal Définitif : - € - Différence Incitant Fiscal Temp. / Def. : - €
13.6.5	- Valeur du Rendement Direct définitif : - € Si le montant est identique à celui repris au point 11.3.5, alors tout est OK, s'il est inférieur à ce montant, alors il y aura indemnisation calculée de sorte à procurer un Rendement Direct Net Définitif égal à celui repris au point 11.3.5
13.6.6	- Valeur des frais de Garantie à charge de l'Investisseur (point 11.3.3) : - €
13.6.7	- Valeur du Rendement Direct Net : - € Rendement Direct définitif moins les frais de Garantie à charge de l'Investisseur.
13.6.8	<p>Calcul des Indemnisations potentielles :</p> <p>Si le résultat du point 11.4.8 est inférieur au résultat du point 11.3.5, alors une indemnisation sera due à l'Investisseur par l'Assureur et/ou L'Emetteur / Producteur . Elle sera calculée sur base du point 11.4.6 qui sera majoré de l'impôt aux Taux d'imposition de l'Investisseur repris au point 12.1.6 ("brutisation de l'indemnisation") ou d'un Taux supérieur (si l'Investisseur bénéficie, pour l'année visée par l'exonération définitive d'un Taux supérieur) et des intérêts de retard (Article 194ter CIR92 §7,7°) qui pourraient être réclamés à l'Investisseur par l'Administration fiscale, pour la partie de l'Incitant Fiscal Temporaire non couverte par l'Attestation Tax Shelter (intérêts calculés à partir du 30 juin de l'année qui suit la date de signature de la Convention-Cadre).</p> <p>- Indemnisation liée à l'Incitant Fiscal : - €</p> <p>- Indemnisation liée aux Intérêts de retard réclamés par l'Administration fiscale : - € chiffres à communiquer par l'Investisseur (montant à majorer de l'Impôt des sociétés).</p> <p>- Indemnisation liée à l'amende réclamée : par l'Administration fiscale : - € chiffres à communiquer par l'Investisseur (montant à majorer de l'Impôt des sociétés).</p> <p>Valeur totale de l'indemnisation : - €</p>
13.6.9	<p>Bilan opération après intervention (si nécessaire) de la Garantie "Convention-cadre" :</p> <p>- Rendement Direct (net) : - €</p> <p>- Rendement Indirect (brut) : Indirect : <input type="checkbox"/> Cochez la case ci-après, si l'Investisseur à renoncer à son Rendement Indirect :</p> <p>- Impôt sur Rendement Indirect : 0 Taux d'imposition de l'Investisseur :</p> <p>TOTAL RENDEMENT NET : - €</p>

CERTIFIE CONFORME ET EXACT A LA CONVENTION CADRE REPRISE SOUS LE N° : XXXXXX

Fait à : Bruxelles

Le :

Nom et signature Producteur :

Nom et signature de l'Emetteur :

La signature électronique est autorisée (scan ou signature électronique)

La signature électronique est autorisée (scan ou signature électronique)

Toute réclamation de la part de l'Investisseur concernant le Rendement Indirect doit être notifiée par courrier postale au siège social du Producteur dans les 30 jours calendrier qui suivent la date d'émission de la présente note.

